

C D L F

Collectif pour la Défense des Libertés Fondamentales

Communiqué de presse

Rouen le 13 mars 2019

DES DROITS BAFOUÉS, DES LIBERTÉS FONDAMENTALES MENACÉES

Menaces sur la liberté d'informer

La loi contre la manipulation de l'information, qui vise à éviter la diffusion intentionnelle de fausses nouvelles, a été votée en seconde lecture à l'Assemblée nationale le 20 novembre 2018. Elle affirme souhaiter lutter pour la vérité.

Qui va décider de ce qu'est la vérité? Surtout au moment où du côté du pouvoir les mensonges sont nombreux et avérés. Il en va ainsi de "l'affaire Benalla", où un conseiller peut bénéficier de 4 passeports diplomatiques après son licenciement.

Nous tenons à mettre clairement en garde contre les dérives de cette loi qui pourrait en réalité **brader la liberté d'information plutôt que de la protéger** : la tentative de perquisition menée en présence de 2 magistrats, 1 commissaire divisionnaire dans les locaux de Médiapart qui a joué un rôle particulier dans la révélation de cette " affaire Benalla" nous alerte légitimement sur le respect accordé à la liberté d'informer.

Menaces sur la liberté d'opinion

Devant les convives du dîner annuel du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France, Emmanuel Macron a déclaré vouloir étendre l'incrimination d'antisémitisme à l'antisionisme. Cette proposition est confuse et dangereuse. L'antisémitisme est un racisme subi par l'ensemble des juif-ve-s et comme tel condamnable et condamné par la loi de 1972 contre le racisme, l'antisémitisme. L'antisionisme comme le sionisme renvoient aux débats relatifs à la création de l'État d'Israël et à l'appréciation des politiques de l'État israélien donc à des débats géopolitiques. Ceux-ci traversent l'opinion publique israélienne, les juif-ve-s du monde entier et les opinions publiques du monde entier.

Nous refusons cet amalgame entre un délit et une opinion qui relève du débat d'idées :

- parce que nous pensons qu'avec lui le risque est grand que cette confusion ne nourrisse un antisémitisme renouvelé,
- parce qu'il relève clairement du délit d'opinion, de la censure des idées qui ouvrirait, s'il était suivi d'effet, un vaste champ d'interdits idéologiques, de renoncements intellectuels dont on peine à imaginer les conséquences.

... / ...

Menaces sur le droit de manifester

- Quand le défenseur des droits ouvre une enquête en Janvier 2019 sur de « possibles atteintes à la liberté de manifester » et met en garde contre le projet de loi anti casseurs parce qu'elle "constitue une atteinte grave aux libertés publiques", rejoint par Amnesty France qui estime avec inquiétude qu'elle permet d'empêcher de manifester sur des motifs très vagues.... car cette loi permettrait au pouvoir exécutif de décider qui peut ou ne peut pas manifester, de brandir la menace pour tout individu d'être poursuivi menacé fiché, de soumettre à une fouille systématique etc...".
- Quand le Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme demande ce 6 Mars « urgemment une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force »,
- Quand le Conseil aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe demande à la France de “suspendre l'usage“ du lanceur de balles de défense (LBD),accusé d'occasionner de graves blessures aux manifestants,
Nous ne pouvons rester silencieux quand des instances indépendantes internationales font figurer la France dans un panel de pays connus pour pratiquer la violence comme seule réponse aux exigences de démocratie sociale et politique.

Nous refusons de nous laisser confisquer une liberté fondamentale essentielle : celle de pouvoir librement manifester collectivement son opinion !

Collectif pour la défense des libertés Fondamentales :

Association France Palestine Solidarité - AFPS, ATTAC, Comité de réflexion et d'action laïque- CREAL76, Émancipation, FSU 76, Gauche démocratique et sociale -GDS 76-, La France insoumise - Métropole de Rouen, Ligue des Droits de l'Homme - LDH, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti Communiste Français, SGEN-CFDT, Solidaires 76,

Collectif de défense des Libertés Fondamentales, 22 bis rue Dumont d'Urville - 76 000 Rouen -

Téléphone : 06 40 65 30 94

cdlfdrouen@gmail.com